

Cours de citoyenneté : le chaos pour la rentrée

Horaires en suspens, matière imprécise, peu de formulaires de choix rendus par les parents : l'EPC ne pourra être donné dès la rentrée.

Cette rentrée, ce sera le chaos. » Cette professeure de morale dans le secondaire depuis 30 ans et (future ?) prof d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) est bien peu confiante à propos de la rentrée, lundi prochain. Les profs n'ayant toujours pas été informés de la matière qu'ils donneraient effectivement. « Les assignations arriveront ce mardi. En moins d'une semaine, les futurs profs de ce cours devront donc s'approprier un programme de quelque 200 pages. Et il faudrait au moins une vie pour consulter tous les ouvrages conseillés dans celles-ci. Sans parler des horaires qu'il va falloir réaliser au plus vite. »

Au cabinet de la ministre

Marie-Martine Schyns (CDH), on tempère : « S'agissant des horaires des profs, pour le réseau officiel de la Communauté française, il y a effectivement eu du retard dans la communication interne avec des conséquences au niveau des désignations mais la toute grande majorité des enseignants sera fixée pour la rentrée. Les retards dans les choix sont marginaux. De plus, il est normal qu'on ne connaisse pas précisément aujourd'hui le nombre d'élèves candidats à la deuxième heure d'EPC, les écoles n'étaient pas tenues de faire remonter à l'administration, le choix des familles. Le chiffre définitif sera connu au moment de la dévolution des heures dans le courant de septembre. »

Mais du côté des enseignants, l'incertitude dépasse les questions d'agenda. « Dans l'officiel, aucun professeur de cours philosophique ne sait ce qu'il va donner la semaine prochaine. Ils ignorent s'ils vont poursuivre leur cours de religion/morale dans leur école, si leur candidature éventuelle pour l'EPC est retenue et, dans ce cas, s'ils vont devoir faire une, deux, trois écoles..., dit Jonathan Fischbach, administrateur d'Enseignons.be. Les conséquences peuvent être financièrement lourdes pour le personnel temporaire à qui on n'attribue pas tout de suite quelque chose. » ■

Entre 10 et 20 % de choix effectués

Combien d'élèves ont opté pour les deux heures d'EPC ? La question est encore loin d'avoir trouvé une réponse. Si le terrain note peu de changements dans le primaire (6,5 % en 2016), c'est l'incertitude dans le secondaire. « Au 30 juin, très peu de parents avaient livré leur choix de cours philosophiques », assure Roberto Galluccio, administrateur délégué de Cpons (qui fédère l'enseignement provincial et communal).

Seule la Ville de Bruxelles peut donner une estimation fiable : « 83 % des élèves ont répondu, ils sont six sur dix à opter pour la seconde heure d'EPC. On constate aussi que lorsque le cours de religion est choisi, c'est la religion islamique qui est la plus demandée ».

Dans les autres grandes villes et provinces, le taux de réponses se situe entre « 10 et 20 %, assure Roberto Galluccio. Elles relanceront un formulaire à la rentrée. Les cours d'EPC ne pourront donc pas être organisés avant la mi-septembre. Il semble que les parents n'aient pas perçu l'enjeu. »

Chaos assuré pour la rentrée de l'EPC

► A quelques jours de la rentrée, nombre de professeurs de cours philosophiques ne connaissent rien de leur horaire.
► Ni des matières qu'ils seront amenés à enseigner.

Chaos ou pas chaos ? C'est la question, la principale question, qui taraude les professeurs de cours philosophique et, évidemment, leurs directeurs dans l'enseignement officiel. A quelques jours de la rentrée ce serait le chaos ? « A l'heure actuelle, aucun des professeurs de cours philosophique ne sait ni ce qu'il va donner, ni à quels élèves, ni dans quelles écoles... Les horairistes ne savent pas élaborer d'horaires... », témoigne Sandra, professeur de morale. « Cela doit être nuancé en fonction du réseau et du niveau, rétorque le cabinet de la ministre Schyns. Dans quelques jours, tout sera en ordre. » Le point.

1 EPC ou CPC. La notion d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) est inscrite noir sur blanc dans la Déclaration de politique communautaire à raison d'une heure par semaine - en lieu et place d'une heure de religion ou morale - dans l'enseignement officiel et dans l'officiel subventionné. Au fil des réflexions, les pédagogues ont construit le cours de philosophie et citoyenneté (CPC) qui s'impose désormais au primaire et au secondaire à raison d'une ou deux heures par semaine. Pour mémoire, début 2015, une décision de la Cour constitutionnelle était venue remettre en cause la neutralité du

cours de morale qui s'imposait jusqu'ici aux élèves ne souhaitant pas un cours de religion. La morale étant réputée s'inspirer de la laïcité engagée, elle ne répondait plus à la neutralité que peuvent revendiquer certains élèves. Dans l'urgence, on avait créé un « encadrement pédagogique alternatif » (EPA) également appelé « cours de rien ». C'est ainsi qu'en septembre 2016, le cours de philosophie et citoyenneté s'est imposé dans le primaire (en lieu et place de l'EPA) à raison d'une heure par semaine pour tous et de deux heures pour ceux qui souhaitaient être dispensés de religion ou morale. La présente rentrée donne l'occasion au secondaire d'adhérer au même processus. L'opération signe, du même coup, la fin définitive du « cours de rien ». Précisons que l'enseignement libre confessionnel a également la philosophie et citoyenneté à son agenda, elles sont intégrées dans le programme mais ne font pas l'objet d'un cours spécifique. Elle devra néanmoins rendre des comptes à l'inspection.

2 Les changements dans le primaire. Au fil de l'année 2016-2017, les profs de religion et morale de primaire ont mis le doigt sur des dysfonctionnements organisationnels : ils étaient nombreux à devoir faire 8, 10, 12... implantations pour maintenir un horaire complet. Une disposition décrétable plafonne désormais à six le nombre d'implantations auxquelles ils peuvent être affectés. La règle est également valable dans le secondaire.

3 La bouteille à l'encre... Combien d'élèves ont opté pour les deux heures de CPC ? Si le terrain note peu de changements dans le primaire (6,5 % en 2016), c'est l'incertitude

dans le secondaire. « Au 30 juin, très peu de parents avaient livré leur choix de cours philosophiques », assure Roberto Galluccio, administrateur délégué de Cpons (qui fédère l'enseignement provincial et communal). Aujourd'hui, seule la Ville de Bruxelles peut donner une estimation fiable : alors que « 83 % des élèves ont répondu, ils sont six sur dix à opter pour la seconde heure d'EPC. On constate aussi que lorsque le cours de religion est choisi, c'est la religion islamique qui est la plus demandée par les parents. C'est lié à l'importance du public issu de la migration dans les certaines écoles. » Dans les autres grandes villes et provinces, le taux de réponse flirterait entre « 10 et 20 % », assure Roberto Galluccio. Elles vont donc relancer un formulaire à la rentrée. Dans ces conditions, les cours d'EPC ne pourront pas être organisés avant la mi-septembre. De manière générale, il semble bien que les parents n'aient pas perçu l'enjeu. »

4 Le casse-tête des horairistes. L'enjeu, précisément, c'est l'organisation des écoles et la confection des horaires. « Dans l'officiel, aucun professeur de cours philosophique ne sait ce qu'il va donner la semaine prochaine. Ils ignorent s'ils vont poursuivre leur cours de religion/morale dans leur école, si leur candidature éventuelle pour l'EPC est retenue et, dans ce cas, s'ils vont devoir faire une, deux, trois écoles... », dit Jonathan Fischbach, administrateur d'Enseignons.be. Les conséquences peuvent être financièrement lourdes pour le personnel temporaire à qui on n'attribue pas tout de suite quelque chose. » Au cabinet de la ministre, on tempère : « Les retards dans les choix sont marginaux. De plus, il est normal qu'on ne connaisse pas précisément aujourd'hui le nombre d'élèves

candidats à la deuxième heure d'EPC, les écoles n'étaient pas tenues de faire remonter à l'administration le choix des familles. Le chiffre définitif sera connu au moment de la dévolution des heures courant septembre. S'agissant des horaires des profs, pour le réseau officiel de la Communauté française, il y a effectivement eu du retard dans la communication interne avec des conséquences au niveau des désignations mais la toute grande majorité des enseignants sera fixée pour la rentrée. »

5 La formation. On ne s'improvise pas professeur d'EPC. Il faut disposer d'un titre requis, être candidat, suivre une formation à la neutralité (pour ceux qui ne sortent pas d'une haute école officielle), s'engager à suivre une formation à la didactique de l'EPC et... préparer un tout nouveau cours. Résultat des courses, dans un contexte où l'emploi des professeurs nommés est de toute façon garanti, les enseignants nommés et les plus anciens de leur établissement ont en effet tout intérêt à rester en religion morale puisqu'ils profitent d'une priorité pour l'octroi de ces heures », constate Jonathan Fischbach. « Et s'ils n'ont pas d'horaire complet, il peut être plus avantageux pour eux d'être occupés à des activités pédagogiques sans avoir charge de classe puisque leur emploi reste protégé, ajoute Roberto Galluccio. Incontestablement la mise en place de l'EPC est compliquée pour les pouvoirs organisateurs. »

ERIC BURGRAFF

incertitudes Des professeurs face à une feuille (quasi) blanche

Le secondaire officiel va donc accueillir un nouveau-né. A quoi va-t-il ressembler ? Alors que la cloche de la rentrée va bientôt sonner, la balle est dans le camp des enseignants. Le programme du CPC est publié, ils ont pu s'en emparer cet été. Et tenter de se projeter dans leur nouveau cours. Pas forcément évident quand on sait la précipitation dans laquelle ils ont dû s'y atteler et l'incertitude qui règne encore pour beaucoup d'entre eux quant aux établissements qui leur seront désignés. A une semaine de la rentrée, beaucoup d'enseignants nous confient que c'est moins la préparation du cours qui occupe leur esprit, que l'incertitude sur leurs futures conditions de travail.

Quelles conditions de travail ?

« Les gens ont à peu près ce qu'il faut pour travailler. L'idée du programme de CPC, c'est de traiter des sujets de société à travers le prisme de la philosophie. Je l'ai lu, je le respecterais bien sûr, on est des professionnels de l'enseignement, mais pour l'instant, il y a d'autres problèmes qui sont liés aux conditions de travail que l'introduction à la hâte de ce nouveau cours vont impliquer pour de nombreux enseignants », regrette Fabrice Ligny, professeur de religion dans l'enseignement spécialisé de la province du Hainaut, à Charleroi, et fondateur du Corme, le collectif des professeurs de morale et religions. Quels sont ces problèmes ? il

résume : « Il y a un flou quant à la désignation des profs : qui aura la priorité ? vais-je garder mes écoles ou être délocalisé ? Et les formations, auront-elles bien lieu le vendredi après-midi, comme Schyns et Marcourt l'ont demandé aux hautes écoles ? Et les directions des écoles vont-elles bien ne pas organiser de CPC ces vendredis après midi pour que les profs puissent aller en formation ? »

« On démarre un peu dans la précipitation », résume Christophe Bodart, professeur de morale à l'Athénée royal (AR) de Jambes et de Gembloux et qui préside

le Collectif des profs de morale. « J'attends de voir. Je vais commencer avec mon cours de morale. » Pour lui, le programme du CPC est à bien des égards

commun au cours de morale. Il estime donc pouvoir commencer l'année en reprenant certains points communs aux deux. « *Ensuite, je créerai mes leçons sur le tas, en fonction du programme et de la formation qu'on aura suivie.* »

Des profs renvoyés à l'école

Préparer le CPC ? « *Je n'en vois pas l'intérêt* », balaie Maxime Hastir, prof de morale dans le secondaire inférieur depuis cinq ans, à l'A.R. de Fleurus et celle de Pont-à-Celles. « *J'ai lu le référentiel. Les matières et compétences sont celles que j'ai apprises à l'école* », estime le jeune homme de 28 ans, qui ne comprend pas qu'on le renvoie bientôt sur les bancs de l'école pour se former à ce nouveau cours. Lui aussi s'est engagé dans le collectif de profs de morale pour faire entendre la voix des enseignants inquiets de l'empressement de la coalition PS-CDH à mettre ce nouveau cours au programme.

« *A moins de 15 jours de la rentrée, je ne sais pas encore si je vais donner cours de morale ou CPC. Ce n'est pas évident de préparer un cours dans ces conditions, d'autant que j'enseigne à la fois dans le général, le technique et le professionnel, et qu'on n'y donne pas cours de la même manière* », explique Audrey Janssens, 33 ans, de l'ESTP Mons.

On le perçoit bien : beaucoup de futurs profs de CPC sont très remontés avant d'aborder cette rentrée particulière.

Des philosophes contents

D'autres le prennent avec plus de... philosophie. « *Au début, il y avait un peu d'inquiétude, mais il faut arriver à dépasser ce stade et à se mettre au boulot !* » Julie Ruwet, 24 ans, donne cours dans le secondaire inférieur en région liégeoise. Elle a pris le taureau par les cornes et a travaillé tout l'été sur des séquences de cours. Elle a monté une ASBL qui a orga-

nisé des réunions de travail pour les futurs profs de CPC « *afin qu'ils échangent des références et préparent leur cours ensemble* ». Les séances de son association ont rapidement affiché complet.

Laurent Deroo enseignait la morale dans le secondaire supérieur, à l'AR Jambes et l'AR Namur. Philosophe de formation, il se dit « *vraiment content que ce cours arrive* », même s'il est « *déçu par sa mise en place* ». La perspective d'une année « *qui ne va pas être évidente* » ne l'a pas empêché de poser les fondations de son nouveau cours dès la mi-juillet. « *Je n'ai encore aucune certitude quant à ma désignation mais j'ai déjà commencé à préparer mon cours. Nous nous sommes réunis avec deux autres collègues. On a pris les UAA (les « Unités d'acquis d'apprentissage » correspondent aux savoirs, aptitudes et compétences que l'élève doit maîtriser au terme de sa formation, NDLR) du programme de CPC et on a commencé à bosser.* » Il a déjà une idée très précise de la structure qu'il veut donner à son cours : « *Je vais l'articuler de deux manières : l'histoire de la philosophie d'une part et la pratique de la philo d'autre part, via des ateliers oraux.* » Il faut éviter deux écueils lorsqu'il s'agira de donner ce cours, selon lui : faire des débats démocratiques qui juxtaposent simplement les opinions sans réflexion critique sur nos représentations, et ne pas tomber dans un cours de philo abstrait.

Philosophie ou citoyenneté

L'un des débats qui animent les enseignants porte justement sur l'objet réel de ce Cours de philosophie et citoyenneté. « *En articulant la démarche philosophique à la citoyenneté, le législateur indique qu'il ne s'agit pas de former à la philosophie "en général" et pour elle-même, mais de former à une approche philosophique des enjeux et des pratiques de citoyenneté* », dit le programme publié

par la Communauté française.

Et donc : plutôt un cours de philo ou de citoyenneté ? Chaque enseignant a son interprétation. Pour le philosophe Laurent Deroo, pas de doute : le CPC, alors qu'on le présente souvent comme un cours de citoyenneté, c'est bien un cours de philo. « *Le programme de CPC pousse à la philosophie mais toujours en rapport avec l'actualité, avec la réalité des jeunes. Sans quoi, cela n'a pas d'intérêt.* »

Pour Audrey Janssens, « *médias et directions d'écoles oublient souvent la philosophie, c'est parce qu'elle fait peur et qu'en Belgique on n'est pas à l'aise avec cette discipline.* » Elle envisage le nouveau cours comme un mélange entre le cours de morale et un cours de philo de terminale en France.

« *L'objectif du CPC, ce n'est pas de donner un cours d'histoire des idées, même si beaucoup de diplômés de philo voudraient bien que ce soit le cas* », affirme de son côté Julie Ruwet. Pour Maxime Hastir, « *il ne faut pas se leurrer, le CPC, c'est le cours de morale donné à tout le monde* ». Cela dépend des profs, nuance Julie Ruwet. « *Pour ceux qui bossaient déjà sur de la philo, cela ne va pas changer grand-chose. Pour ceux qui donnaient un cours de morale, plus ex cathedra, ce sera désormais très différent. De la 1^{re} à la rhéto, on mobilisera désormais trois compétences : problématiser, conceptualiser, argumenter* », estime Julie Ruwet.

Suffisant, avec une heure de cours par semaine ? Pour Laurent Deroo, « *l'énorme problème* » que rencontrent les futurs enseignants de CPC, c'est que le programme pose beaucoup d'exigences en termes de savoirs et de compétences à acquérir, mais qu'ils ne disposeront que d'une heure pour les enseigner. Pour lui, « *le politique néglige un peu les conditions d'enseignement qu'une telle matière requiert. Or, la réflexion philosophique pourrait être extrêmement utile dans notre société qui traverse une crise démocratique.* » ■

CORENTIN DI PRIMA

UNE PROF**« On ne saura quel cours on donne que ce mardi »**

Le cours sera bien donné. C'est une obligation légale. Mais cette rentrée, ce sera le chaos », annonce Juliette (prénom d'emprunt), (ex ?) professeure de morale dans le secondaire depuis 30 ans et (future ?) prof d'EPC. La rentrée est pour lundi. Et, si les profs ont dû envoyer, pour la fin juillet, un recommandé attestant qu'ils désiraient dispenser le prochain cours, ils n'ont toujours pas été informés de la matière qu'ils donneraient effectivement. « Ma direction m'a expliqué que les assignations arriveraient ce mardi. En moins d'une semaine, les futurs profs de ce cours devront donc s'approprier un programme de quelque 200 pages. Et il faudrait au moins une vie pour consulter tous les ouvrages conseillés dans celles-ci. Sans parler des horaires qu'il va falloir réaliser au plus vite. Et pendant ce temps, tout est prêt dans l'enseignement libre ou le cours sera donné de manière transversale. Alors que dans l'enseignement officiel, c'est toujours l'incertitude complète. Cela risque malheureusement de donner une mauvaise image de l'enseignement officiel. »

THOMAS CASAVECCHIA

LE SOIR **Rate** **rtbf****La citoyenneté, un must pour 89 % de nos sondés**

A proprement parler, le tout frais sondage AQ Rate-Le Soir-RTBF ne questionne pas ses 3.340 participants sur le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. Toutefois, l'esprit de l'EPC transparaît dans cette 3^e vague du baromètre Futuromètre 2017 consacré à l'enseignement, au travers de cette question : êtes-vous favorable ou pas à intégrer davantage l'apprentissage de la citoyenneté à tous les niveaux de l'enseignement ? 89,3 % des sondés répondent par l'affirmative et un petit 7 % par la négative.

On précisera que cette citoyenneté au menu du programme pédagogique est un peu plus souhaitée par les sondés n'étant pas aux études et n'ayant pas d'enfants scolarisés. Ceux qui sont actuellement au contact de l'école se montrent globalement un petit peu moins emballés par la proposition. N'empêche, celle-ci emporte une large adhésion. Laurent Moreau, directeur général de l'Institut AQ Rate, l'explique par « les stigmates du terrorisme et l'envie de sécurité de la population. Pour elle, apprendre la citoyenneté est indispensable pour assurer une meilleure cohabitation et davantage d'intégration au sein de la société belge. »

Notons que le sondage comporte également une question sur la place de la religion au sein des établissements scolaires. 41,5 % des personnes interrogées estiment que l'enseignement de la religion à l'école est tout à fait légitime, 53 % pensent l'inverse et le reste des sondés s'abstient de se prononcer sur ce thème.